



EDEN

Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéien

fondée en 1991

Association agréée pour la protection de la nature et de l'environnement

E-mail : contact@as-eden.org
www.as-eden.org

MJC Lillebonne
14 rue du Cheval Blanc
54000 NANCY

Communiqué : EDEN revendique le droit de manifester en ville

Notre association apporte son soutien public aux organisateurs de la « marche contre les violences sexistes et sexuelles » du samedi 27 novembre dans leur dépôt de plainte en référé liberté au Tribunal Administratif de Nancy qui vise à suspendre puis à faire annuler l'arrêté préfectoral qui interdit toute manifestation revendicative dans un large périmètre du centre-ville de Nancy du 19 novembre 2021 au 2 janvier 2022 soit pendant une durée totale de plus d'un mois.

Le caractère arbitraire, large et à portée générale de cet arrêté porte une atteinte aux libertés publiques qui dépasse l'organisation de la seule « marche contre les violences sexistes et sexuelles ». Nous dénonçons cet arrêté d'autant plus que notre association organise régulièrement des manifestations revendicatives concernant la place des modes de déplacement doux en ville ou pour la défense du climat et de l'environnement. La seule limite qui devrait s'imposer aux manifestations revendicatives est la sécurité des personnes et des biens, publics ou privés, que l'État doit garantir par la contrainte si besoin, dans un contexte très précis et circonscrit dans l'espace et dans le temps, et répondant aux seules nécessités liées à une menace identifiée.

Le Tribunal Administratif statuera sur cet arrêté du Préfet de Meurthe-et-Moselle ce jeudi 25 novembre. Nous relayons par ailleurs le rendez-vous donné par les plaignants ce jeudi 25 novembre à 10h15 devant le Tribunal, place de la Carrière à Nancy pour une conférence de presse avant l'audience prévue à 11 h.

Fait à Nancy, le mercredi 24 novembre 2021

Pour le conseil d'administration d'EDEN,

Aurore Coince, Présidente du bureau